



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les participants à la Conférence de Vienne s'entendent sur les principaux éléments d'une action internationale contre les changements climatiques

(Vienne, 31 août 2007) – Une nouvelle série de discussions menées sous les auspices de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) s'est conclue aujourd'hui en Autriche par un accord sur les éléments clés d'une action destinée à combattre l'évolution du climat.

Plus de 900 délégués des Parties, membres d'organisations intergouvernementales, d'ONG et de la presse ont assisté à cette réunion, qui devait préparer la grande Conférence des Nations Unies prévue en décembre à Bali, Indonésie. Celle-ci visera à préciser les mesures requises après 2012, quand prendra fin la première période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto.

« Les pays ont été en mesure de dresser un nouveau bilan et de déterminer les principaux éléments nécessaires pour lutter efficacement contre les changements climatiques », a déclaré le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, M. Yvo de Boer. « Il est clair que les décisions doivent être pensées à l'échelle mondiale, en association avec tous les pays, et qu'une même importance doit être accordée à l'adaptation et à l'atténuation ».

Les délégués gouvernementaux ont aussi réfléchi sur la façon de stimuler le financement des investissements verts. Les débats ont été alimentés par un rapport, présenté par le secrétariat des changements climatiques, sur les apports de capitaux et d'investissements qu'il convient de favoriser pour élaborer une réponse internationale efficace et adaptée.

« Le rapport montre que l'efficacité énergétique peut être un moyen de réduire les émissions à faible coût », a poursuivi M. de Boer. « Il montre aussi qu'il existe de nombreuses possibilités dans les pays en développement mais que les pays industrialisés doivent, pour leur part, adopter des stratégies très fermes dans ce domaine ». Il évoquait ainsi le potentiel présenté par le mécanisme pour un développement propre relevant du Protocole, qui permet aux pays industrialisés d'investir dans des projets de développement durable qui leur valent des crédits d'émission pouvant être échangés.

La Conférence comprenait le dernier atelier du « Dialogue pour une action concertée à long terme destinée à faire face aux changements climatiques par un renforcement de



l'application de la Convention », ainsi que des négociations visant à définir les objectifs de réduction des émissions dans les pays industrialisés, au titre du Protocole de Kyoto.

Un certain nombre de Parties présentes à Vienne, notamment l'Indonésie en tant que pays hôte de la Conférence 2007 des Nations Unies sur les changements climatiques, ont appelé à ce que la réunion de Bali jette les bases d'un mécanisme formel visant à poursuivre ce processus, qui constitue l'un des moyens d'aller de l'avant.

À Vienne, le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'Annexe I (pays industrialisés) au titre du Protocole de Kyoto a fait sienne l'affirmation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) selon laquelle les émissions mondiales de gaz à effet de serre devraient atteindre leur maximum dans les dix à quinze prochaines années. Il faudrait qu'elles retombent d'ici le milieu du siècle à des niveaux très bas, bien inférieurs à la moitié de ceux de 2000, si l'on veut que les concentrations se stabilisent à des valeurs sans danger.

Le Groupe a officiellement reconnu que les pays industrialisés devraient diminuer leurs émissions de 25 à 40 % par rapport aux niveaux de 1990 pour éviter que ne se concrétisent les prévisions les plus alarmantes du GIEC (périodes fréquentes de grave sécheresse et de pénurie d'eau dans de grandes régions du monde). Le mécanisme pour un développement propre élargit les options qui s'offrent aux pays industrialisés en matière d'atténuation.

« Nous avons posé les premiers jalons de la Conférence de Bali », a indiqué M. de Boer. « Les Parties sont déterminées à poursuivre leurs efforts dans ce sens », a-t-il conclu.

La CCNUCC

Avec 191 Parties, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques regroupe pratiquement tous les pays de la planète. Le Protocole de Kyoto, qui en est issu en 1997, compte pour sa part 175 États membres. En vertu de ce dernier instrument, 36 États formés de pays hautement industrialisés et de pays en transition vers une économie de marché sont légalement tenus de limiter et de réduire leurs émissions. Le but ultime des deux traités est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui n'interfère pas de manière dangereuse avec le système climatique.

Avis aux journalistes: Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

M. John Hay, Directeur des communications et des médias: tél. : (+49-228) 815-1404;
portable : (+49-172) 258-6944

M. Alexander Saier, Chargé de l'information : tél. : (+49-228) 815-1509

Mme Carrie Assheuer, Assistante à l'information publique et aux médias : (+49-228) 815-1005

Voir aussi le site <<http://unfccc.int>>